

Un diagnostic de l'agriculture en Poitou-Charentes

Le présent document a été réalisé en novembre 2011 dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD). Il fait partie intégrante du contenu du plan en tant qu'état initial de la réflexion. Dans la méthode de construction adoptée par la Commission Régionale de l'Économie Agricole et du Monde rural, il sert de référence à la conduite des audits auprès des partenaires de l'agriculture en Poitou-Charentes.

Ce document constitue une vision de synthèse, en perspective et sous l'éclairage de données issues en partie des recensements agricoles de 2010 et 2000, de notre agriculture régionale. Il s'évertue à mettre en relief les enjeux actuels et les principaux défis régionaux que l'agriculture a ou aura à relever. Pour ce faire, les auteurs ont privilégié le traitement des données sur un pas de temps permettant d'apprécier des évolutions sensibles des aspects de l'agriculture régionale. Il n'est pas une fin mais plutôt un moyen, un outil destiné à ouvrir un débat utile à l'élaboration du PRAD.

La place de l'agriculture dans la société s'est réduite. Les niveaux de production n'ont pourtant jamais été aussi bons. Le secteur agricole constitue depuis longtemps l'activité principale des espaces ruraux, il occupe 85% des espaces de Poitou-Charentes en y incluant la forêt. Mais l'érosion continue du nombre d'agriculteurs entraîne un changement de paradigme dans ces espaces. Le lien familial avec l'agriculture s'amenuise, la démographie des territoires ruraux a évolué, le sens et le visage de la ruralité changent avec l'identité des ruraux. La recherche d'un modèle agricole adapté à notre société nouvelle nous conduit vers l'agriculture durable. Ce modèle vise à concilier un maintien des hommes qui font l'agriculture dans ces territoires, à leur donner les conditions d'exister et vivre tout en respectant le devoir de protéger les milieux et ressources naturelles que nous léguerons à nos enfants. Le programme est de taille d'autant plus qu'il est parfois taxé d'incompatible avec les exigences du marché. Les activités agricoles dans les territoires de Poitou-Charentes sont synonymes de diversité. Elles peuvent regrouper une palette large de productions, alimentaires comme énergétiques, et d'activités (transformations, agri-tourisme) avec la spécificité notamment des territoires péri-urbains et littoraux soumis à forte pression foncière.

Les partenaires de l'agriculture en Poitou-Charentes ont des arguments forts à faire valoir pour que l'agriculture de demain soit une agriculture que l'on aura construite et décidée ensemble.

1 – Un zonage pédo-climatique en changement

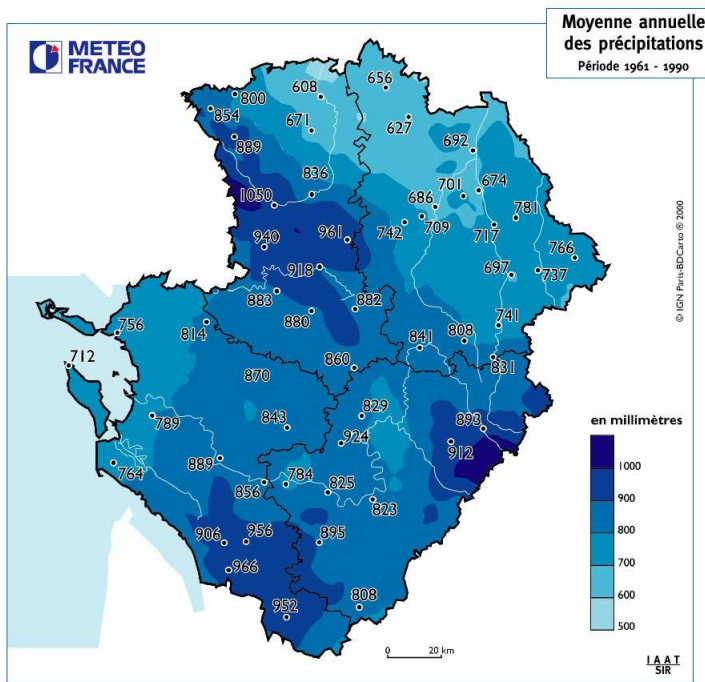


ILLUSTRATION 1: PRÉCIPITATIONS MOYENNÉES SUR 30 ANS EN DIVERS ENDOITS DE POITOU-CHARENTES

Poitou-Charentes est perçue comme un seuil, une région d'interface. La géologie ne le dément pas puisque la région est à la charnière des socles armoricain, du massif central et du bassin aquitain. L'interface avec l'océan donne des conditions climatiques propices au développement de l'agriculture avec des températures douces et en moyenne normale (1971-2000) 780 mm de précipitations par an. Cependant d'un point de vue agronomique, les sols de la région sont relativement pauvres.

La région Poitou-Charentes présente des milieux naturels différents selon la nature du sol et du sous-sol ainsi que du climat et de la présence de l'eau. Les pratiques agricoles s'y sont adaptées et peuvent se regrouper en trois grands ensembles auxquels correspondent différents systèmes de production : les pays de bocage, les pays de plaine et les pays de marais. Dans les pays de bocage, les brandes, bornais et autres sols sur sous-sols de schistes présentent une acidité élevée et une

battance importante. Les terres argileuses des collines calcaires font d'excellentes terres à vignes. Les groies de plaines sur sous-sol calcaire offrent un potentiel variable lié à leur capacité de stockage des eaux. On trouve enfin localement en plaine des terres rouges et des sables de bonne qualité pour la culture de céréales. Les bris argileux des marais et des zones hydromorphes soumis à réductions chimiques ont une vocation essentiellement herbagère. Les réserves utiles limitées ne peuvent souffrir la comparaison avec certaines grandes plaines céréalières françaises aux sols profonds mais offrent tout de même des potentiels de production intéressants. Les sols de la Vienne et des Deux-Sèvres sont en moyenne plus profonds que ceux des Charentes avec un réservoir utile maximal entre 100 et 150 mm/m² alors que les valeurs moyennes des sols des Charentes sont comprises entre 50 et 80 mm/m².

La perception du changement climatique mobilise un regard à moyen ou long terme. Dans ce cadre, les systèmes pédo-climatiques régionaux sont voués à évoluer. Parmi ses effets, on trouve l'augmentation des températures moyennes, l'occurrence des pics de chaleurs et les sécheresses, la diminution des précipitations ainsi que la diminution de la disponibilité de la ressource en eau. L'impact prévu sur les systèmes cultureux est important notamment sur les calendriers.

Des effets littoraux sont également à prévoir. Selon le dernier rapport du GIEC, le niveau moyen de la mer pourrait s'élever d'une hauteur comprise entre 18 cm et 59 cm d'ici à la fin du XXI^e, par rapport à 1990 touchant directement les activités agricoles du littoral dont la conchyliculture.

Les activités agricoles interfèrent de manière directe avec les cycles naturels. Les prairies et zones de marais constituent des réservoirs à carbone, l'amendement organique et les émissions liées à l'élevage touchent le cycle de l'azote, les prélèvements pour l'irrigation impactent le cycle de l'eau. Le changement climatique affectera sensiblement ces cycles. L'agriculture doit pouvoir anticiper et s'adapter à ces changements. Le secteur de l'agriculture est un grand émetteur de Gaz à Effet de Serre en région, dues principalement aux émissions d'origine non énergétique du secteur avec les émissions liées aux changements d'occupation des sols agricoles, aux engrais, à la fermentation entérique et à la gestion des effluents d'origine animale. L'agriculture est donc également partie prenante dans les objectifs d'atténuation qui visent à réduire les émissions de GES et baisser les consommations énergétiques de ce secteur d'activité.

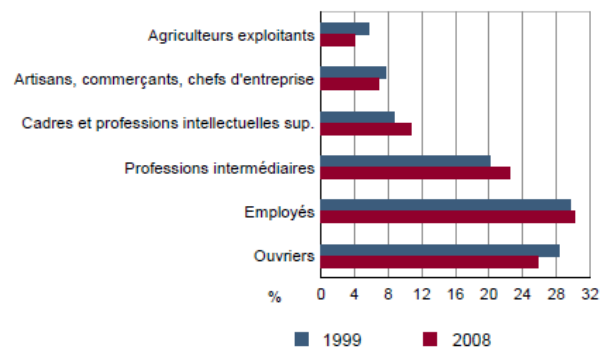
2 – La démographie des hommes qui font l'agriculture

Aujourd'hui la population de Poitou-Charentes est estimée à **1 753 000 habitants** soit une densité moyenne de 64 habitants au Km². Entre 1999 et 2008, la population a augmenté en moyenne de 12 000 habitants chaque année, soit de +0,7 % par an. **Pour la première fois depuis 40 ans, la croissance régionale dépasse celle de la France métropolitaine.** Ce dynamisme démographique, la région le doit à son attractivité, le solde naturel étant quasiment nul. La région occupe le 8^e rang des régions françaises les plus attractives, en grande partie grâce à son littoral en Charente-Maritime. La population des espaces à dominante rurale compte 637.000 habitants soit **38,8% de la population totale régionale** (pour comparaison, la moyenne nationale des habitants vivant en zone à dominante rurale est de 18%). L'agriculture, activité dominante des territoires ruraux, a donc un impact important sur le quotidien d'une grande partie de la population.

La part relative de la population agricole dans les actifs est toujours forte en région mais s'érode en continu. On estime à **47 500** le nombre de personnes travaillant dans le secteur de l'agriculture en 2010 (exploitants et salariés), à comparer avec les 105 000 actifs du secteur de l'industrie (dont agro-alimentaire), les 200 000 des administrations publiques, santé et enseignement, les 270 000 des commerces et services divers mais aussi les quelques 120 000 personnes en recherche d'emploi.

Poitou-Charentes est la troisième région de France en termes relatifs d'emploi agricole fort d'un taux de **5,8% parmi les actifs**. Mais la baisse de ce taux a été intense avec -2 points entre 1999 et 2008.

Cette baisse s'accompagne d'une hausse de la proportion d'autres catégories socio-professionnelles: les cadres supérieurs et les professions intermédiaires.



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations complémentaires lieu de travail.

ILLUSTRATION 2: EMPLOI PAR CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE 1999 ET 2008

En 10 ans, environ 10.000

exploitations ont arrêté du fait des cessations et fusions. En d'autres termes, **chaque semaine, ce sont 20 exploitations agricoles qui disparaissent** sur la région. Mais le phénomène est aussi lié à l'essor de structures d'exploitations sociétaires.

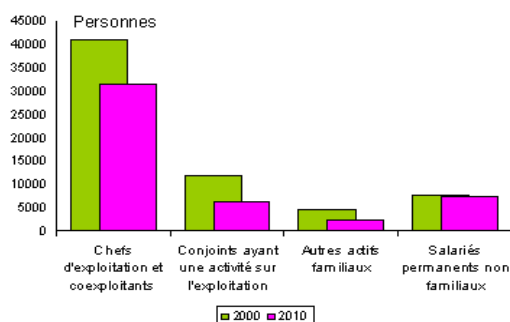


ILLUSTRATION 3: NOMBRE DE SALARIÉS ET EXPLOITANTS AGRICOLES 2000 ET 2010 DRAAF SRISE - AGRESTE RA 2000 ET 2010

Il y a moins d'exploitants mais autant de salariés agricoles.

Si l'on se penche sur cette diminution de l'emploi agricole, on constate qu'elle n'est pas homogène. En 10 ans, **le nombre de chefs d'exploitations diminue d'un quart, celui des actifs familiaux (dont conjoints collaborateurs) de moitié.** Dans le même temps **l'emploi salarié agricole est stable.** On fait donc face à un remplacement partiel de la main d'œuvre familiale par la main d'œuvre **salariée. Les salariés sont aujourd'hui 3 fois plus nombreux dans la région que les actifs**

familiaux. Cette tendance se retrouve au niveau national. Le modèle de l'exploitation familiale a évolué au profit d'exploitations **professionnelles** ayant recourt à la main d'œuvre salariée de manière continue ou saisonnière. L'impact des salariés saisonniers est fort du fait de la présence

d'arboriculture, de viticulture, de cultures de melons et autres légumes de plein champ dans la région.

Travail sur l'exploitation	2000	2010	Évolution
<i>Nombre de personnes</i>			%
Chefs d'exploitation et coexploitants (1)	41304	31619	-23%
Conjoints ayant une activité sur l'exploitation (2)	11957	6212	-48%
Autres actifs familiaux	4706	2313	-51%
Salariés permanents non familiaux	7564	7410	-2%

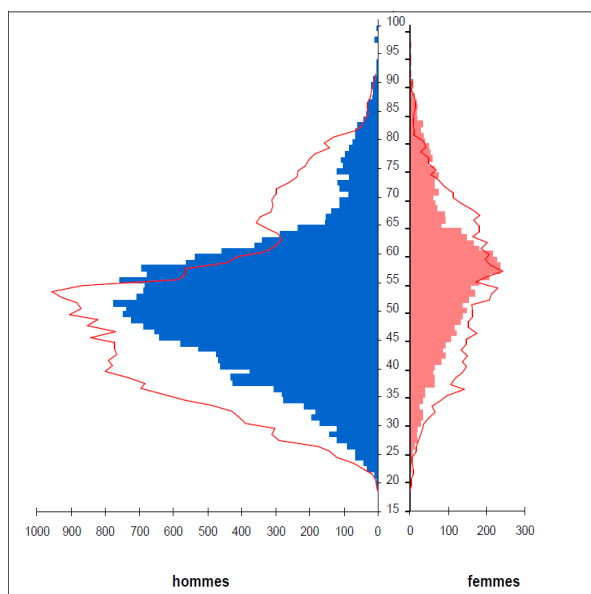
Champ : Ensemble des exploitations

(1) Y compris conjoints de chef d'exploitation ou de coexploitant, eux-mêmes coex

(2) Conjoints non coexploitants de chef d'exploitation ou de coexploitant.

source : Agreste – recensements agricoles

ILLUSTRATION 4: NOMBRE D'ACTIFS SECTEUR DE L'AGRICULTURE RA 2000-2010



Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Poitou-Charentes (2000 et 2010)

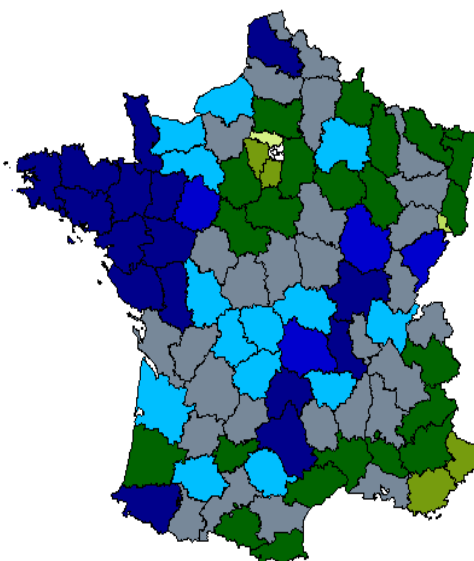
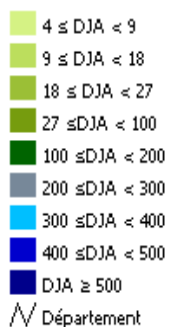
ILLUSTRATION 5: DRAAF SRISE 2011, SOURCE: RA 2000 ET 2010

Lié à des difficultés de renouvellement, **le vieillissement des populations de chefs d'exploitation continue**. Entre 2000 et 2010, l'âge moyen en Poitou-Charentes augmente de près d'un an et demi. **En moyenne un agriculteur a aujourd'hui 50,5 ans, une agricultrice 54 ans**. Sur la période, **le nombre d'agriculteurs de 20 à 40 ans baisse de moitié alors que celui des 55-65 ans augmente de 13%**.

La pyramide des surfaces par âge montre aussi que ce sont les « quinquas » qui disposent des surfaces les plus importantes et soulève la question de la transmission future des exploitations. L'agrandissement, en particulier, augmente le capital des exploitations et accentue la difficulté à transmettre son exploitation en maintenant des niveaux d'endettement soutenable pour les jeunes installés.

L'accroissement de structures sociétaires peut constituer une forme de réponse à cette inquiétude.

Le renouvellement des chefs d'exploitations agricoles est faible et dégradé. Cette situation tendancielle se retrouve en moyenne nationale. Cependant, les zones du nord-ouest et du massif central affichent un dynamisme certain pour la reprise aidée des exploitations. Les activités



d'élevage qu'elles développent sont aidées dans 80% des cas.

Les Deux-Sèvres profitent de cette ambiance de renouvellement du quart Nord-Ouest. La situation est plus inquiétante pour les Charentes et la Vienne où le renouvellement est plus faible.

Les installations '**hors cadre familial**' sont en augmentation et atteignent près d'**un installé aidé sur 4** en Poitou-Charentes. Les installations non aidées, souvent réalisées à titre secondaire, pèsent plus d'un tiers des installations totales des moins de 40 ans.

Les installations hors cadre familial (HCF) seront à moyen terme une **nécessité** (renouvellement familial en nette baisse, attractivité des autres secteurs d'activité)., On peut identifier des verrous à lever :

- La capitalisation lourde des exploitations qui peut fragiliser la transmissibilité, à mettre en face du phénomène sociétaire qui peut permettre de mutualiser et libérer du temps ;
- la tolérance du monde agricole envers les HCF;
- le célibat élevé dans le secteur qui peut freiner la logique de transmission familiale ;
- la fiscalité agricole liée à la transmission ;
- la spéculation des cédants du fait des retraites agricoles faibles.

Les agriculteurs installés disposent d'un niveau de diplôme supérieur à la moyenne française des actifs. Le panel des formations est large en Poitou-Charentes au sein de **52 établissements** d'enseignement agricole dont 15 publics qui totalisent les 2/3 des **4700 élèves**.

La **question essentielle du renouvellement** se pose pour que demain les femmes et hommes de Poitou-Charentes aient encore l'opportunité de faire le choix de vivre en milieu rural du fruit d'une activité de production. Elle nécessite de se pencher sur les plus larges questions d'**identité territoriale**, d'évolution des **modes de vie**, d'intégration sociale, de vision du **métier**.

3 – Les systèmes de production agricole dans les territoires ruraux de Poitou-Charentes

La production agricole en Poitou-Charentes pèse, en 2010, **3,6 milliards d'euros** (production au prix de base y compris subventions sur les produits, hors DPU) **soit 5,5% du national**. Elle représente une **valeur ajoutée brute** de **1,2 milliards** d'euros soit 4% de la valeur ajoutée brute totale régionale.

Agreste 2010. En millions d'euros	Charente	Charente-maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
Produits végétaux bruts et transformés	725	841	388	487	2443
Dont viticulture et vins	434	396	5	6	833
Produits animaux bruts et transformés	134	114	491	172	911
Autres (services, subv. Produits...)	63	77	101	82	323
TOTAL	923	1032	980	741	3677

ILLUSTRATION 7: VALEUR DES PRODUCTIONS AGRICOLES BRUTES DE POITOU-CHARENTES 2010 AGRESTE COMPTES DE L'AGRICULTURE

Ces valeurs sont, dans les faits, variables d'une année sur l'autre. D'autant plus que le démantèlement progressif d'une partie des outils de régulation de la Politique agricole commune augmente la sensibilité des filières à la volatilité des prix du marché. La viticulture et vins représente à elle seule **près de 25% de la valeur totale des productions** animales et végétales.

Concernant les activités d'élevage, Poitou-Charentes est

- La **première région caprine** avec 32% du cheptel national et 45% des livraisons nationales de lait à l'industrie,
- Quatrième région en élevage ovin viande (650 000 têtes, en baisse, soit 8,2% du cheptel national),
- Troisième région en élevage cynicole,

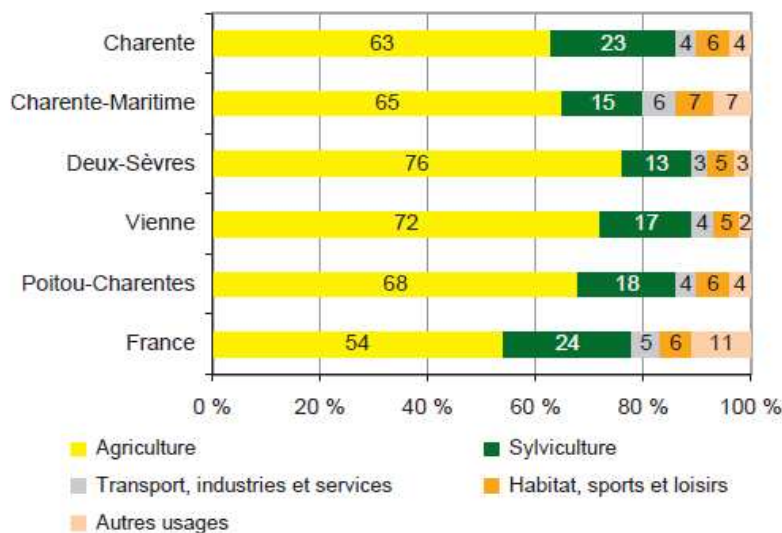
L'aviculture est également bien représentée, 5% du national, bien que concentrée dans le nord des Deux-Sèvres où sont aussi situés les outils de transformation.

Le cheptel bovin représente **4% du cheptel national** avec 787000 têtes et **656 millions de litres de lait**. Enfin Poitou-Charentes est une grande région ostréicole de France (27 000 t).

Concernant les productions végétales, Poitou-Charentes est en 2010:

- Deuxième région oléagineuse, avec 290 000 ha consacrés soit 12,8% de la surface française,
- Deuxième région pour les vignes en volume de récolte, 4^{ème} en surface avec plus de 10% du vignoble français.
- Troisième région en **surface céréalière**, avec **740 000 ha** soit 8% de la surface française. 2^{ème} concernant les maïs grain (172 000 ha) et quatrième pour le blé tendre (385 000 ha),
- Les protéagineux (pois, féveroles et lupin) présentent 6,6% de la surface nationale (26 500 ha),
- La région Poitou-Charentes n'est pas à proprement parler une région fruitière ou légumière. Mais on y produit du melon (N°1 national en superficie et 24% de la production nationale) et quelques fruits ou légumes comme cultures de diversification comme la pomme qui a un ancrage traditionnel très ancien dans les territoires.

La SAU est relativement stable dans le temps à plus de **1,7 millions d'ha**. 80% des terres sont arables, taux bien supérieur à la moyenne nationale. La région perd toutefois environ **3% de sa SAU en 10 ans**, ce qui peut impacter les niveaux de production globale. **La SAU couvre 68 % du territoire** contre 51% au niveau national. C'est un atout fort pour une région sans contrainte géophysique majeure.



Source : Agreste - Teruti-Lucas 2009 - codes fonctionnels (usages)

Sols artificialisés en 2009 : 10 % du territoire de Poitou-Charentes

Part du territoire régional en 2009 (en %)	Sols artificialisés	Sols cultivés
Ile-de-France	21	50
Nord-Pas-de-Calais	17	70
Alsace	13	43
Bretagne	12	62
Haute-Normandie	12	65
Pays de la Loire	12	69
Poitou-Charentes	10	68
Rhône-Alpes	10	34
Basse-Normandie	9	73
Aquitaine	9	37
France	9	51
Picardie	9	69
Centre	8	61
Languedoc-Roussillon	8	29
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8	21
Midi-Pyrénées	8	51
Lorraine	8	51
Franche-Comté	7	43
Limousin	7	49
Bourgogne	7	58
Champagne-Ardenne	7	62
Auvergne	7	58
Corse	3	14

Source : Agreste - Teruti-Lucas 2009 - codes physiques

ILLUSTRATION 8 : COMPARAISON INTER-RÉGIONALE DU TAUX DE SOLS ARTIFICIALISÉS 2009

ILLUSTRATION 9 : OCCUPATION DES SOLS EN POITOU-CHARENTES 2009

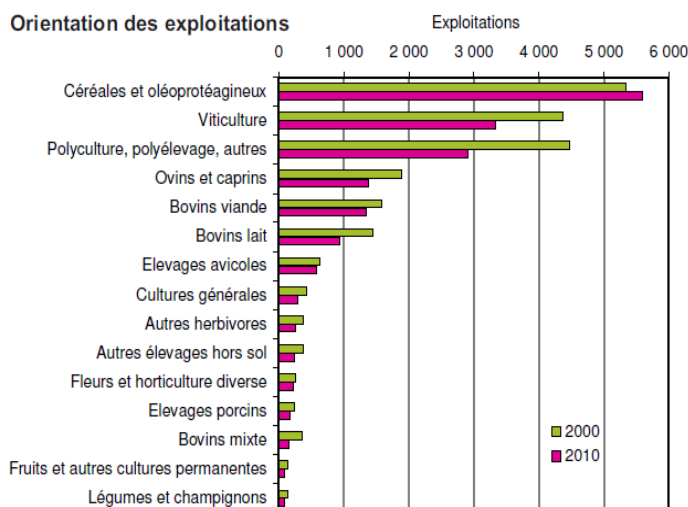
Mais l'artificialisation des terres progresse. Les sols artificialisés pèsent aujourd'hui 10% de la surface régionale. La problématique se pose principalement en zone périurbaine.

Chaque année, près de 2500 ha de terres agricoles sont perdus **en faveur des espaces naturels et artificiels**. Cette tendance semble en augmentation sur la décennie.

Les structures sont sensiblement modifiées.

25 400 exploitations se partagent 1 788 000 hectares mais 17000 exploitations font 96% de cette surface. L'agrandissement des structures se poursuit. **La SAU moyenne** par exploitation est aujourd'hui de 68 ha et **a augmenté d'un tiers en 10 ans**. La productivité du travail agricole est en forte augmentation.

Les structures sociétaires prennent le pas sur les **exploitations individuelles qui baissent de 40% en 10 ans**. Cela peut être interprété comme un marqueur d'**adaptation professionnelle** des exploitations agricoles. Les EARL représentent aujourd'hui le même poids économique que les exploitations individuelles.



Champ : moyennes et grandes exploitations.

ILLUSTRATION 10 : NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN POITOU-CHARENTES SELON L'OTEX, DRAAF RA 2000 ET 2010

L'analyse comparée sur 10 ans des orientations technico-économiques principales des communes montre un **glissement vers des orientations en grandes cultures**. Le phénomène s'observe particulièrement dans les zones sans dominance marquée de polyculture élevage. Il est rapide et s'opère au détriment des activités d'élevage. La décapitalisation des cheptels, la cessation de production laitière peuvent être observées. Ces choix irréversibles sont pris pour aller vers des systèmes plus rentables à court terme mais souvent moins résistants aux aléas économiques, emportant **l'effet structurant des activités d'élevage dans les territoires**.

Presque **une exploitation polyculture-élevage sur trois a disparu en 10 ans**. Les

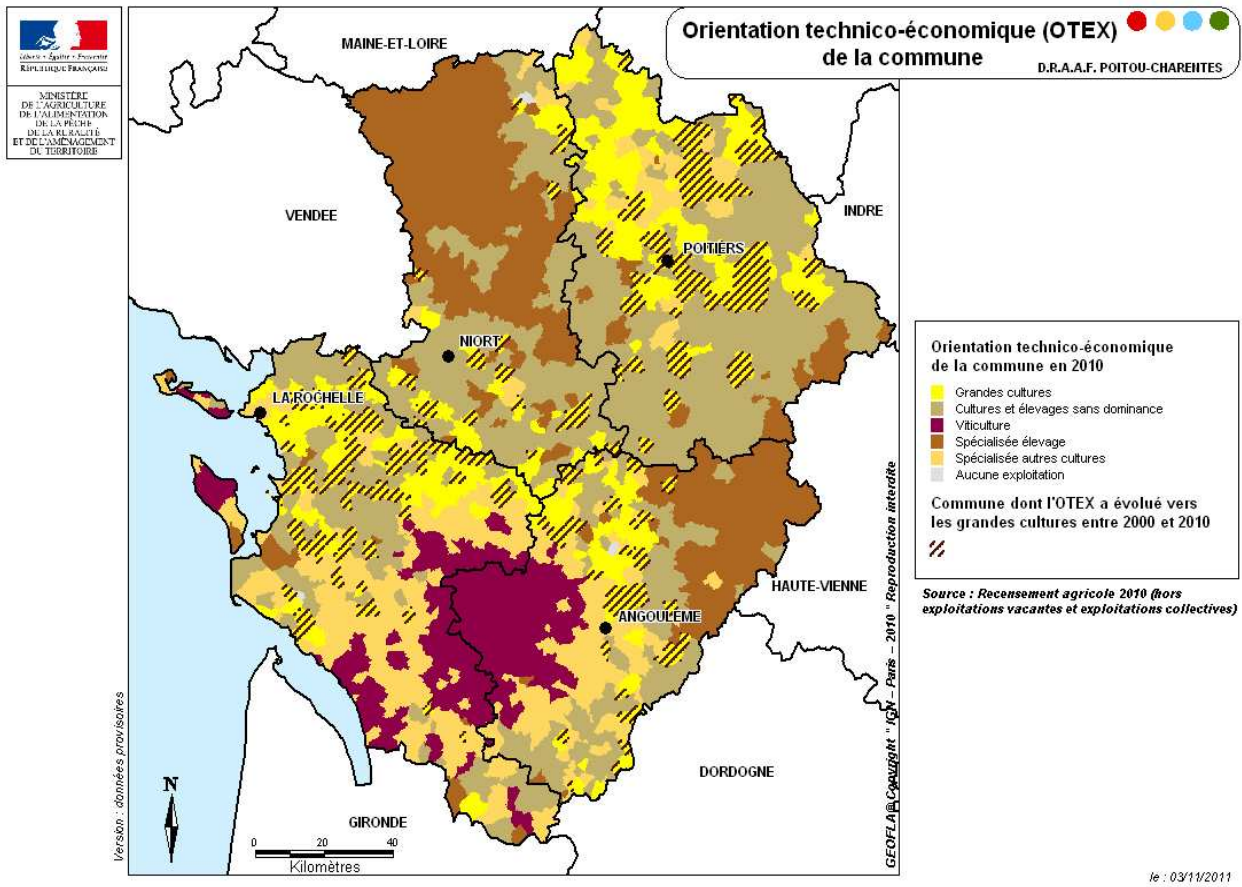
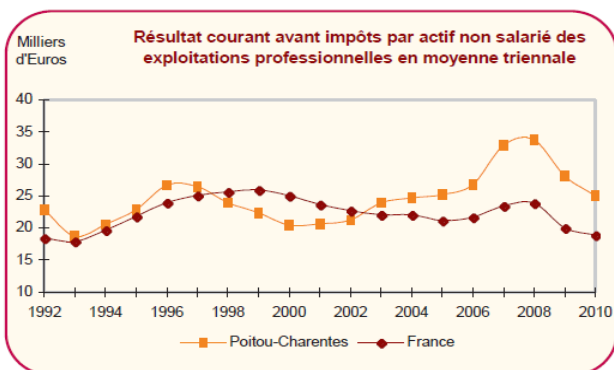


ILLUSTRATION 11: OTEX PRINCIPALE DES COMMUNES DE POITOU-CHARENTES. DRAAF RA 2000 ET 2010

exploitations spécialisées en grandes cultures pèsent 20% des exploitations en 2010.

La **production brute standard** PBS exprimée en €/ha mesure la concentration de la valeur de production dans les territoires. La zone Cognac est l'aire dans laquelle ces valeurs sont les plus élevées (> 5000€/ha). On assiste à une migration lente des droits à plantation de la Charente-Maritime vers la Charente. On retrouve également pour les valeurs élevées de PBS le Nord deux-Sèvres avec des productions animales concentrées et intensives. A l'est de la Vienne, dans des régions d'élevage ovin extensif, cette PBS est inférieure à 1000€/ha.

Les activités de production offrent des débouchés nombreux, aujourd'hui plus qu'hier, (alimentaire, non alimentaire, énergétique). Si le revenu agricole varie avec la volatilité des prix, **les données du RICA montrent que les agriculteurs de Poitou-Charentes ont un résultat courant par actif non salarié meilleur que la moyenne française**. Le risque des crises (économique ou sanitaire, méfiance du consommateur) accentué par la spécialisation est toujours présent. Ce risque est d'autant plus fort que **l'endettement** en euro constant des exploitations a doublé depuis 1980.



Source : Agreste - Les comptes de l'agriculture 2010

ILLUSTRATION 12: ÉVOLUTION DU RÉSULTAT COURANT MOYEN AVANT IMPÔTS PAR ACTIF NON SALARIÉ

Enfin, composante essentielle du revenu des agriculteurs, les **570 millions d'euros d'aides** en 2010 en Poitou-Charentes soutiennent le revenu brut des agriculteurs à hauteur de 40%.

4 – Les pressions environnementales sont mieux maîtrisées

Poitou-Charentes dispose de territoires d'une **richesse biologique remarquable** avec notamment les zones de marais souvent protégées. L'évolution des milieux environnementaux régionaux est intimement lié à celle de l'agriculture. Ces mêmes marais, par exemple, sont dans beaucoup de cas le résultat historique de modifications anthropiques. Les pressions de l'agriculture sur l'environnement sont réelles. Les exigences sociétales confirmées par un durcissement de la réglementation européenne et nationale rendent nécessaire une adaptation des systèmes à la fragilité des milieux naturels.

L'**irrigation** est utilisée sur environ 10% de la SAU régionale. Elle constitue le poste principal des prélèvements annuels d'eau en Poitou-Charentes avec **plus de 50% du total** (180 millions de m³), essentiellement pris durant la période estivale. Ces volumes représentent moins de 1% du total annuel de pluviométrie sur la région mais ont un impact sur les milieux, prélevés en période d'étiage.

Département	Alimentation en eau potable (millions de m ³)	Usage agricole (millions de m ³)	Usage industriel (millions de m ³)
16	19,4	58,2	7,5
17	52,8	52,3	2,9
79	40,2	25,9	1,7
86	34,3	49,7	1,5
Poitou-Charentes	146,7	186,1	13,7

ILLUSTRATION 13: PRÉLÈVEMENTS 2008 SOURCE ORE

Les **surfaces irriguées sont en baisse de 12% en 10 ans** en région. Les Charentes prélèvent près de 20% de moins, les Deux-Sèvres 10% et la surface reste égale en Vienne.

Le **maïs** est toujours la **principale culture** irriguée mais **sa part relative baisse** au profit d'autres céréales et d'oléagineux. Elle passe de 80% à 65% environ alors qu'elle pèse 16% de la SCOP régionale. Le recul global des surfaces de maïs irrigué est de 27%. Ce recul est lié à une réduction réelles des surfaces irriguées mais aussi à une meilleure efficacité de l'irrigation.

Evolution

- Inférieur à -25 %
- De -25 à -10 %
- De -10 à -1 %
- De 0 à +10 %
- Supérieur à +10 %

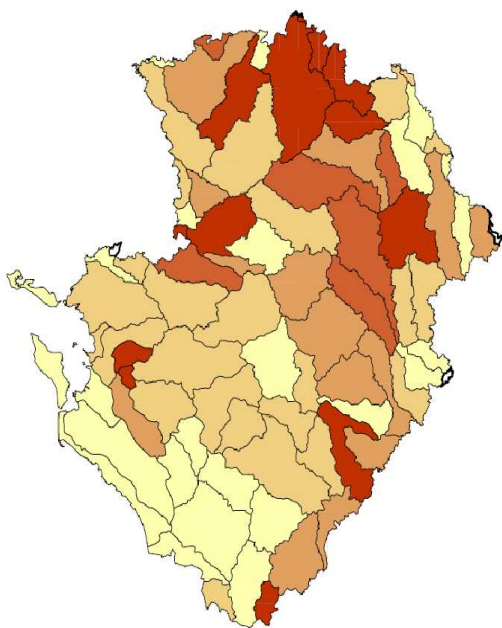


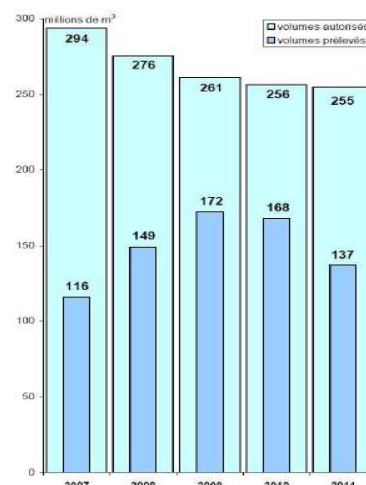
ILLUSTRATION 14: ÉVOLUTION 2010-2000 DES SURFACES IRRIGUÉES PAR BASSIN VERSANT

encore, le possible recours à ces plants parfois OGM fait débat.

Les volumes prélevés sont liées aux conditions climatiques. La récurrence des sécheresses estivales rend problématique la gestion des prélèvements d'eau en été.

Cette conjonction pose la question d'utilisation de plantes moins gourmandes en eau et de diversification des assolements. La résistance d'une plante à la sécheresse obtenue par sélection ou par modification du génome ou le travail sur la précocité sont des aspects dont les évolutions sont surveillées avec intérêt par la profession agricole. Mais là

ILLUSTRATION 15: VOLUMES PRÉLEVÉS. SOURCE DDT(M) AGRÉGATION DREAL



Aux mesures de restriction de prélèvements et de réduction de l'irrigation via les mesures agro-environnementales se sont ajoutées les politiques de stockage d'eau et de création de réserves de substitution. Des chantiers sont en cours. L'association de la société civile aux débats n'enlève rien à la **tension** qui existe en Poitou-Charentes autour de la problématique de l'eau. C'est un **enjeu majeur** en région.

Les pratiques culturales, notamment pour la préparation des semis, ont évolué rapidement. Un travail simplifié du sol, un moindre recours au labour : ces techniques confèrent des avantages économiques et environnementaux clairs si elles sont bien utilisées. Elles ne permettent pas par contre une destruction mécanique des adventices. Le risque est donc de tomber dans les travers d'une utilisation plus importante des produits phytosanitaires. Ces techniques, couplées à la protection hivernale des sols, permettent la protection des sols vis à vis des processus d'érosion. Trop récemment remis en lumière, l'enjeu de **conservation de la qualité des sols** est primordial dans une région possédant **1,4 millions d'hectares de terres arables**.

L'utilisation des produits phytosanitaires est suivie par le plan Ecophyto 2018 qui vise à réduire de 50% l'utilisation des pesticides. **3000 t/an de matière active** sont utilisées en Poitou-Charentes. Les changements notables de pratiques ont été permis par des efforts du monde agricole et doivent être encouragés. La maîtrise des pesticides, de même que la gestion des reliquats azotés et des effluents, doit permettre d'atteindre le bon état des masses d'eau tel que prévu par la directive européenne cadre sur l'eau. En Poitou-Charentes **80% du territoire est situé en zone vulnérable** à la pollution diffuse par les **nitrites** d'origine agricole.

La présence des zones de marais dans la région impose d'adapter une activité agricole à ces **milieux fragiles**. L'agriculture les a façonnés, permet leur entretien, leur mise en valeur et a des effets bénéfiques sur la diversité biologique. Pour assurer la viabilité des exploitations qui travaillent dans le respect des équilibres écosystémiques, et absorber leur défaut de compétitivité, des mesures agro-environnementales ont été mises en place. Une solution adéquate pour maintenir cette agriculture serait de valoriser par le marché des produits de qualité issus de ces zones naturelles riches.

Le secteur agricole est aussi le principal émetteur de gaz à effet de serre en région avec 30% du global. Les activités d'élevage sont en cause, ainsi que les amendements azotés qui ont toutefois baissés de 20% en 10 ans. Mais ces émissions sont à la baisse. En 2003, la densité des cheptels en UGB/km² montre la prédominance des Deux-Sèvres avec 194 têtes/km² contre 119 en 1961 devant la Vienne, 102 têtes/km² contre 82 en 1961, la Charente, 70 contre 80 en 1961, et la Charente-Maritime, **25 UGB/km² contre 72 en 1961** (ORE). L'approche système est nécessaire dans cette logique d'étude énergétique du fait de la présence associée de prairies (de même qu'un réseau d'infrastructures agro-écologiques) qui permettent un stockage important de carbone.

La consommation énergétique est aussi émettrice de GES. La **sobriété énergétique** des exploitations a donc un but économique et environnemental. La **dépendance généralisée aux énergies fossiles** de nombreux systèmes de production, ainsi que des filières basées sur l'exportation peut conduire à augmenter leur fragilité (effets ciseaux des prix) au fur et à mesure de la flambée des cours du pétrole mais aussi du gaz (engrais, aliments...).

5 – Une industrie puissante et organisée en aval des filières

Les entreprises agro-alimentaires constituent le premier secteur industriel régional en termes d'emplois salariés, de valeur ajoutée et d'exportations. Ce secteur englobant près de 120 entreprises de plus de 20 salariés emploie 18% des effectifs industriels de la région, soit plus de 10 000 personnes. Le chiffre d'affaires annuel total s'élève à 4,7 milliards d'euros en 2008 dont 45% est issu de la transformation des produits agricoles locaux. La présence de grandes entreprises est forte mais **il ne faut pas oublier les plus de 2500 entreprises de moins de 20 salariés du secteur agro-alimentaire** et leur fort ancrage territorial.

Trois secteurs, lait, viande et cognac, représentent les trois quarts des emplois des IAA. Le processus de concentration affecte sensiblement le secteur, d'autant plus que de nombreuses entreprises n'ont pas leur siège social dans la région.

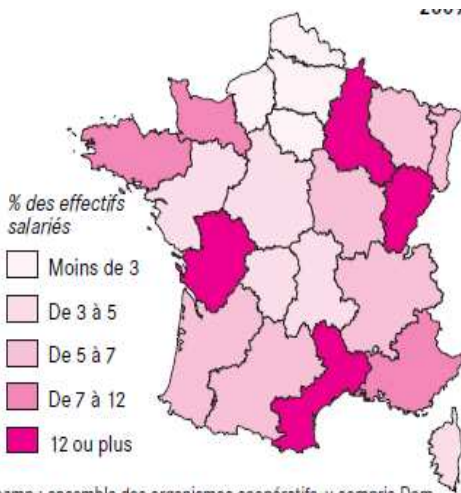


ILLUSTRATION 16: POIDS DE LA COOPÉRATION AGRICOLE
DANS LES IAA, 2009

Le secteur coopératif régional est puissant dans le domaine de la collecte et transformation. Il représente environ 100 coopératives en Poitou-Charentes. Il représente aussi plus de 12% des effectifs salariés.

Côté céréales et oléagineux, il existe un nombre encore élevé d'organismes stockeurs en Poitou-Charentes : 27 coopératives et 39 négociants. Malgré une tendance à la concentration, les capacités de stockage des coopératives sont en augmentation, celles des négociants sont stables.

La transformation régionale concerne la meunerie et la fabrication d'aliments du bétail. La région compte en 2011 19 moulins en activité dont 10 pesant 95% de l'activité ainsi que 13 usines d'aliments. **Le tonnage d'aliments produits est en augmentation, il y avait pourtant 6 usines de plus il y a 10 ans.**

Les expéditions depuis le port constituent un maillon essentiel de la filière régionale avec **3.5 millions de tonnes**

de grandes cultures expédiées en 2010 majoritairement depuis celui de La Pallice, soit l'équivalent de **60%** de la production régionale en grandes cultures. Son activité s'accroît sur la décennie.

L'enjeu du maintien d'**outils de transformation modernes** et de la fabrication de produits innovants est crucial pour que l'industrie agro-alimentaire ne soient pas distancée par ses concurrents européens et mondiaux. Dans une logique industrielle d'économies d'échelle, le besoin de densification des bassins de production peut amener à fortement remodeler les paysages ruraux, dynamiser ou dévitaliser certains territoires. 'L'aval' a une part importante de responsabilité dans l'évolution des systèmes de production et dans la dynamique des filières locales.

6 - Alimentation et circuits de distribution

Pour approcher la capacité de production alimentaire de la région, il y a aujourd'hui **1ha de SAU par habitant en Poitou-Charentes** (0,5 en France).

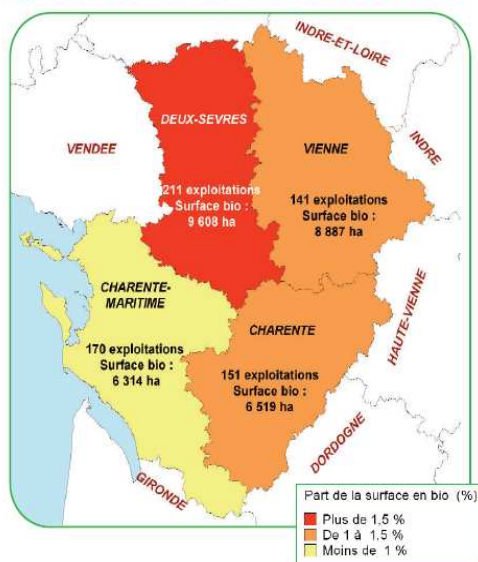
La région est un lieu de diversité des productions tout en gardant des poids économiques importants puisque **5 OTEX pèsent chacune au moins 5% de la production nationale**.

Les produits **sous signes officiels de qualité** sont nombreux en Poitou-Charentes, on retrouve :

- Dans les produits végétaux : pommes de terre de l'île de Ré (AOP), Melon du haut Poitou (IGP)
- Dans les produits animaux : agneau fermier Diamondin (AOP), agneau du Poitou-Charentes (IGP), boeuf saveur de Poitou-Charentes (CCP), porc de la Frairie (CCP), veau du Limousin (IGP), Parthenaise (label rouge), viande bovine du Maine-Anjou (AOP), Limousin Blason prestige (label rouge)
- Pour les produits transformés : eau de vie de Cognac (AOP) et pineau des Charentes (AOP), vin du Haut-Poitou, Chabichou du Poitou (AOP), Anjou en Thouarsais (AOP), Sainte-Maure-de-Touraine (AOP), beurre Charentes-Poitou, ainsi que les huitres Marennes Oléron (IGP).

44% des exploitations ont au moins une production sous signe de qualité. Ce ratio élevé doit être complété par le nombre d'exploitations pratiquant la vente directe estimé à 10 %.

Agriculture bio : surfaces et exploitations en 2010



Sources : Agence Bio et Statistique Agricole Annuelle 2010 semi-définitive

ILLUSTRATION 17: SURFACES EXPLOITÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE POITOU-CHARENTES

Les **surfaces cultivées en agriculture biologique** ne représentent que 1,8% de la SAU loin des 6% en 2012 fixés par le Grenelle de l'Environnement et loin des 3% de la moyenne nationale. La dynamique des dernières années estompe un peu ce retard. Le département des Deux-sèvres est moteur avec plus de 200 exploitations et bientôt 10 000 ha mais les autres départements suivent. La conversion des exploitations de grandes cultures reste une clé du développement des surfaces bio qui ne permettent pas actuellement de couvrir la demande.

Le consommateur est toujours en recherche de qualité à prix bas. La **part des produits alimentaires dans le budget des ménages a été divisée par deux en 40 ans**. Cette course au prix bas ne doit pas faire oublier les caractères essentiels que sont la **sécurité sanitaire des aliments, la rémunération suffisante pour les producteurs et le coût environnemental et social** du produit.

Les GMS pèsent près de **95% de la distribution** des produits alimentaires en France et se posent en **acteur incontournable** de l'approvisionnement des ménages avec 323 grandes surfaces en Poitou-Charentes. Le travail de valorisation des produits de Poitou-Charentes ne pourra pas se faire sans leur collaboration.

Des mouvements de consommation citoyenne sont apparus, à la recherche de nouveaux modèles de **gouvernance alimentaire**. La **proximité du produit** est devenue un argument de vente qui n'est plus négligé et laisse entrevoir des possibilités nouvelles pour Poitou-Charentes malgré un bassin de consommation régional relativement restreint. Cette prise de conscience permet en particulier de relancer l'**agriculture périurbaine** qui subit de fortes pressions liées à l'étalement urbain. A ce propos, on compte près de quarante AMAP sur le territoire régional. Entre signe de qualité et recherche de production locale, la marque *signé Poitou-Charentes* et la démarche de qualité associée visent à promouvoir des produits régionaux face au risque de la banalisation du produit.

7 – Quel constat pour l'agriculture de Poitou-Charentes ?

Plus que tout autre secteur, l'agriculture de Poitou-Charentes s'adapte à marche forcée aux nombreux défis qui lui font face notamment celui de la production durable. Les quelques éléments de contexte de cette synthèse permettent de dégager des tendances pour les systèmes agricoles de Poitou-Charentes:

- Les productions agricoles sont diversifiées, ancrées dans les territoires avec des savoir-faire associés mais les exploitations sont en voie de spécialisation.
- L'agrandissement des exploitations va de pair avec l'accroissement de compétitivité et la professionnalisation. Le phénomène répond au manque de visibilité donné par la volatilité des prix du marché. Les structures d'exploitation changent.
- Moins d'un agriculteur sur deux est renouvelé. Un enjeu essentiel pour l'agriculture de Poitou-Charentes et sa capacité à continuer à attirer des femmes et des hommes compétents, innovants et ambitieux.
- Le potentiel de production régional a été assez stable sur les 10 ans.
- Les grandes cultures s'étendent au détriment des activités de polyculture, polyélevage.

Chaque européen 'donne' aujourd'hui 2 euros par semaine pour financer la PAC. Les attentes sociétales notamment sur les questions alimentaires et environnementales doivent être prises en considération. Ce lien avec la société soulève la question plus large de la gouvernance de l'agriculture. La vocation de l'agriculture est aujourd'hui multiple, revisitant la notion de performance qui peut se décliner de façon économique, écologique, sociale. Les efforts faits par les agriculteurs sont certes importants mais doivent continuer en ce sens car tourner le dos à ces exigences contribuerait à ostraciser l'agriculture, à creuser le fossé avec une société aux membres majoritairement urbains. Isolée, la population agricole aurait encore plus de difficultés à se renouveler. D'où la nécessité de passer un contrat socialement acceptable avec les consommateurs aussi bien qu'avec les transformateurs et distributeurs des produits.

En Poitou-Charentes se posent prioritairement les questions :

- de l'utilisation durable de l'eau ,
- du maintien de l'agriculture dans les zones de forte richesse biologique comme les marais,
- de la gestion équilibrée des milieux naturels notamment face à l'évolution des systèmes de production,
- de l'autonomie et de la sobriété énergétique des activités des exploitations,
- de l'adaptation des productions aux attentes de consommation durable.

A l'aube d'un nouveau cycle d'une politique agricole commune plus verte, le plan régional de l'agriculture durable doit jalonner un désir partagé de construire une agriculture assumée et ambitieuse.